

Liaisons

96

Bulletin municipal de la ville d'Aiguillon



Place à
l'été

Mai
2023

ETAT-CIVIL 2023

(décembre 2022 à avril 2023)



NAISSANCES

- JACQUART Eleonore, Christèle (10.01.23)



DÉCÉS

- FALCON Denise, Lucienne, Jeannine (05.01.23)
- SRODA Valérie (12.01.23)
- VIOLETTE Pierre (14.01.23)
- LAFFARGUE Marie, Ginette, Sylvette (23.01.23)
- CANIN veuve CANZIAN Huguette (23.01.23)
- BOUSQUET Yves, André, René (25.02.23)
- JOUGLAT Jean, Maurice (12.03.23)
- PINZINI veuve ANDRÉOLA Pierrina, Carmella (17.03.23)
- LABEYRIE Pierre (17.03.23)
- BÉTEILLE veuve HAREL Yolande (22.03.23)
- CHOLET veuve PHILIPPON Paulette (07.04.23)
- REGUEIRO FERNANDEZ Valentin (17.04.23)
- DUFOURG veuve MONCLAIN Arlette (22.04.23)
- DESTOR Christiane, épouse DUCOS (22.04.23)

SOMMAIRE

Etat civil -----	p2
Edito	
Cérémonie du 8 mai-----	p3
Fêtes de fin d'année -----	p4
Communauté de Communes -----	p5
Grands projets -----	p6-7
Budget -----	p8-9
Actualités-----	p10-11
Bons réflexes -----	p12-13
Agents -----	p14-15
Evénements -----	p16-17
Expressions libres -----	p18-19

INFORMATIONS AUX HABITANTS

Rappel :

usage des outils de jardinage bruyants

Les travaux de jardinage ou de bricolage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, etc...dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- le samedi de 09h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral n°2015-013-0002 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Qualité de l'adressage

Suite au nouvel adressage, la Poste constate régulièrement que les adresses portées sur les correspondances sont sujettes à des imprécisions ou que les plis sont encore libellés à l'ancienne adresse. **Après le 1^{er} juillet 2023, les plis mal adressés feront l'objet d'un retour à l'expéditeur.** Si ce n'est pas déjà fait, il est primordial de diffuser votre nouvelle adresse à vos correspondants habituels. Celle-ci vous avait été communiquée par courrier.

Pour toute question sur votre adressage, vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie :
05 53 79 82 05 / urbanisme@ville-aiguillon.fr

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Grâce aux démarches engagées par la Mairie, la commune d'Aiguillon a été reconnue en état de catastrophe naturelle mouvements de terrains différentiels, consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Arrêté du 3 avril 2023, paru au JO du 3 mai 2023

LIAISONS, BULLETIN MUNICIPAL D'AIGUILLON

Direction de la publication :
Christian GIRARDI
Photos : Ville d'Aiguillon
Maquette : pom'C
Impression : Imprimerie Graphic Sud

CONTACTS MAIRIE

Tel : 05 53 79 82 00
Fax : 05 53 79 82 01
Mail : communication@ville-aiguillon.fr
Site internet : ville-aiguillon.fr

Ville d'Aiguillon



Cher(es) Aiguillonais(es), mes chers concitoyens,

L'année 2023 a commencé en force pour la commune d'Aiguillon. Nous avons entrepris une révision complète de tous nos contrats d'assurance, qui n'avaient pas été examinés depuis plusieurs années. Cette initiative nous permettra d'économiser près de 100 000 € sur les cinq prochaines années.

Comme vous le savez, le printemps est la période où les élus votent le compte administratif et le budget prévisionnel pour l'année à venir. Nous avons décidé de stabiliser nos charges de fonctionnement malgré les augmentations successives que nous avons subies, tout comme les particuliers. Ces augmentations concernent notamment le coût de l'énergie, de l'électricité, du carburant et de l'alimentation pour la restauration scolaire. Cela représente une augmentation de 12 à 15% des charges courantes qui affecte notre budget.



Excédent de
fonctionnement
très satisfaisant
en 2022

*Christian
GIRARDI,
Maire
d'Aiguillon*



Cependant, grâce à une bonne gestion communale, nous avons réussi à maintenir un excédent de fonctionnement très satisfaisant en 2022. Cela nous permet d'augmenter notre budget d'investissement pour répondre aux besoins de notre collectivité. Ce budget concerne notamment l'entretien courant de nos bâtiments et véhicules ainsi que des projets majeurs tels que les travaux du pavillon Nord et le réaménagement de la place Espiau.

Plusieurs études sont actuellement en cours et devraient être achevées d'ici fin

juin. Parmi elles figurent l'étude de réaménagement global de la ville « Aiguillon 2035 » et l'étude de faisabilité pour la création d'un pôle d'échanges multimodal au niveau de la gare. Nous vous tiendrons, bien entendu, informés des résultats de ces études.

Vous trouverez également dans notre journal communal le programme des festivités prévues pour l'été et la fin d'année 2023.

Par ailleurs, nous vous invitons à découvrir notre nouveau site Internet www.ville-aiguillon.fr, qui est plus moderne et dynamique et qui, nous l'espérons, répondra à vos attentes. Vous pourrez également prendre des rendez-vous en ligne auprès de certains services de la Mairie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



La cérémonie commémorative du 78ème anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 s'est déroulée comme chaque année devant le Monument aux Morts. Cette cérémonie était organisée en partenariat avec la classe défense de la Cité scolaire Stendhal. Des militaires du 48ème régiment de transmissions d'Agen ont fait le déplacement à Aiguillon pour l'occasion, dans le cadre de leur partenariat avec la classe défense. Les élèves ont chanté « Le Chant des Partisans », accompagnés par l'Ecole de Musique du Confluent. Deux élèves ont ensuite lu le texte préparé par l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC). Les sapeurs-pompiers d'Aiguillon étaient également présents. Pour clore cette cérémonie, « La Marseillaise » a été chantée a capella, ce qui a été particulièrement apprécié par les personnes présentes.

Noël des agents

Une allocution de Monsieur le Maire a ouvert cette soirée dédiée aux agents. Martine Bevilacqua, Directrice générale des services a prononcé un discours au cours duquel elle a présenté les différentes missions de la collectivité, les objectifs atteints par les équipes et le bilan des actions 2022. Des coffrets cadeaux ont été remis aux agents pour les remercier de leur contribution et de leur investissement envers la collectivité.



Vœux du Maire



La cérémonie des vœux du Maire a été l'occasion de présenter les projets 2023 et de saluer la carrière des agents de la collectivité partant à la retraite, Christian Cahuzière et Véronique Weber. Tous deux ont reçu un chèque-cadeau et ont été remerciés pour leur professionnalisme et le travail réalisé pendant de nombreuses années. Un buffet préparé par Bernard Dubourg, chef cuisinier de la Mairie, a été servi aux agents. Cette soirée a été un succès et témoigne de l'esprit de collégialité qui règne au sein de la collectivité.

Noël en ville



Distribution des colis de Noël aux anciens par le CCAS

Comme chaque année, le CCAS a réalisé une distribution de colis de Noël au domicile des seniors aiguiillonnais. Portée par des valeurs de solidarité et d'entraide, cette opération a permis d'apporter du baume au cœur de nos anciens en ces temps difficiles. Au total, 332 colis gourmands ont été distribués par les élus de la commune.

France Rénov'

Vous vous posez ces questions ?

- Comment je peux **réduire ma facture** d'énergie durablement ?
- Comment je peux **adapter mon logement** à mon handicap ou à mon vieillissement ?
- Quels sont les travaux prioritaires pour faire des **économies d'énergie** ?
- Quelles sont les **aides financières** disponibles ?
- Qui peut m'aider à concrétiser mon projet ?
- Comment installer des systèmes d'**énergies renouvelables** les mieux adaptés ?
- Je suis propriétaire bailleur, comment **rénover le logement** de mes locataires ?
- Comment refaire ma **façade** ?

Passez par le Guichet Unique

La Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas est engagée depuis 2018 dans une politique locale de l'habitat afin de répondre aux besoins des habitants du territoire. Elle a créé un service de Guichet Unique qui synthétise tous les types de demandes autour de l'habitat pour vous renseigner efficacement en un seul contact.



Munissez-vous de votre avis d'impôts 2022 et appelez le 0 805 38 38 47
(appel gratuit, un agent de la Communauté de Communes vous répond)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

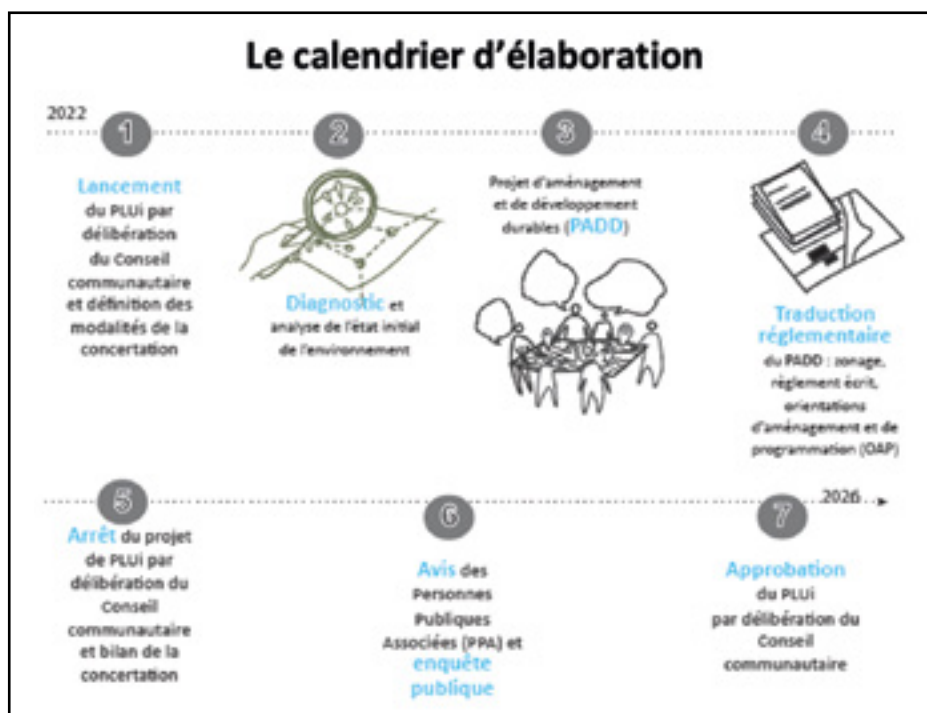
Dessignons l'avenir de notre Territoire à l'horizon 2035 !

Le 28 février 2022, la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a prescrit le lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal dont l'ambition générale est de définir collectivement l'avenir des 29 communes et particulièrement de :

- Renforcer la qualité et la résilience du cadre de vie pour bien vivre ensemble,
- Développer des projets économes en ressources (énergies, eau et biodiversité),
- Maintenir la ruralité par l'affirmation d'une préservation du potentiel agricole et la prise de conscience du cadre de vie.

La réduction du rythme d'artificialisation des sols étant réaffirmée par la loi Climat et Résilience datant du mois d'août 2021, le projet mettra en avant les capacités des acteurs du territoire à fructifier l'existant, dans une perspective de modération de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Cittànova, bureau d'étude en charge de l'élaboration du PLUi, analyse le fonctionnement du territoire et identifie ses enjeux pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon 2035. Ce projet se traduira notamment au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol. Le PLUi, une fois approuvé, remplacera les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans les communes. Il comprend des pièces réglementaires opposables à tout projet de construction et à toute demande d'urbanisme.



Un projet partagé avec la population

L'élaboration du PLUi s'effectue dans le cadre d'une concertation permanente avec la population, les acteurs locaux et les personnes publiques associées. La concertation comprend notamment :

- L'organisation de réunions publiques aux étapes clés,
- Des publications dans la presse, les bulletins locaux et sur le site internet de la Communauté de communes :

www.communauteconfluent.com

Toute personne souhaitant faire connaître ses observations relatives à l'élaboration du PLUi pourra le faire auprès de **SA MAIRIE** : par **courrier postal** ou sur le **registre de concertation** mis à disposition au siège de la Communauté de communes et dans les mairies. Pour tous renseignements généraux sur l'élaboration du PLUi, veuillez contacter la Communauté de communes au 05.53.79.81.15



Revitalisation du centre bourg : Étude « Aiguillon 2035 »

La Ville d'Aiguillon est engagée dans une démarche de revitalisation de son centre bourg. La première étape consiste en la réalisation d'un plan-guide, qui constituera le socle du projet « Aiguillon 2035 ». Son élaboration a débuté en septembre 2022 et sera finalisée à l'été par un groupement de bureaux d'étude.

A ce stade, cette étude a permis d'objectiver un certain nombre de constats. Bien qu'il faille des enjeux relatifs à notre centre-ville, il a toutefois été nécessaire de réaliser un diagnostic précis, spatialisé et concret pour s'assurer de bâtir la politique la plus pertinente possible pour la revitalisation. S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre, en centre-ville un logement sur cinq est vacant, soit près de 200 logements. Cette donnée illustre l'ampleur et l'urgence de l'action à laquelle la commune va désormais s'employer.

Loin d'un travail hors-sol, le projet de revitalisation s'appuie sur une co-construction en concertation avec les différents acteurs locaux, les citoyens et les associations. Les habitants et usagers sont invités à se mobiliser et à participer activement à cette démarche pour définir un projet de revitalisation partagé. Plusieurs ateliers participatifs ont été organisés en ce sens, d'abord en novembre 2022, puis en mars derniers.

Ils ont rencontré un franc succès : de nombreux acteurs de la commune ont répondu présent, à la fois les habitants, les entreprises, les institutionnels, les agents et élus de la collectivité.

Les participants se sont prononcés pour :

- Concentrer la politique de revitalisation commerciale dans l'hyper-centre, en déployant un panel d'outils et de dispositifs pour l'implantation de commerces de proximité de qualité,
- Revaloriser le bâti du centre-ville : améliorer et augmenter l'offre de logements,
- Reconquérir les espaces dégradés (entrées de ville, friches,...) pour faire du patrimoine une ressource au service de notre attractivité.

Ces participations vont contribuer à bâtir une orientation stratégique et des actions concrètes, qui constitueront le plan-guide. Véritable feuille de route pour « Aiguillon 2035 », ce document prévoira une intervention municipale ambitieuse dans de nombreux domaines : habitat, commerce, espaces publics, mobilités,... **Ces travaux vous seront présentés à l'occasion d'une réunion publique de restitution le jeudi 29 juin à 18h30 à la Salle des Fêtes, suivie d'un pot de l'amitié offert par la Mairie.**

Par ailleurs, dans le cadre de sa démarche de revitalisation du centre bourg, les élus de la Ville d'Aiguillon se sont rendus le 27 avril à Castillon la Bataille. Ce fut l'occasion de profiter du retour d'expérience d'une commune de 3500 habitants, engagée depuis plus de 10 ans dans la rénovation de son cœur de ville. Merci à Jacques Breillat, Maire de Castillon la Bataille, et ses équipes pour leur accueil.

Pôle d'échanges multimodal

Un équipement d'envergure au service de la requalification de la ville La Ville et ses partenaires portent une étude de transformation de la gare en pôle d'échanges multimodal (PEM). La SCET et la SEM 47 sont prestataires de cette étude. Par leur appui technique et financier, la Banque des territoires, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, le Département du Lot-et-Garonne et la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas sont partenaires de cette étude.

Avec près de 107 000 voyageurs en 2021, la gare d'Aiguillon apparaît comme un équipement phare de notre commune et de notre bassin de vie. La Région envisage une hausse de 5 % par an de sa fréquentation. Nous devons accompagner cette infrastructure dans sa croissance en accueillant mieux les usagers actuels et futurs, tout en améliorant l'aménagement urbain de ce secteur.

Trois axes guident la volonté de la commune pour notre gare :

- **Garantir l'attractivité de la gare**, qui a la chance d'être localisée en cœur de ville,
- **Mettre en sécurité les scolaires** dans la desserte de la cité scolaire,
- **Considérer la gare comme un quartier** à part entière en lui conférant de la convivialité.

Cet équipement est une force et un projet majeur pour la revitalisation de la Ville. Ce projet est un levier pour aboutir à une nouvelle attractivité de la gare et du quartier autour de celle-ci. Il est aujourd'hui devenu indispensable d'améliorer les liens avec la Cité scolaire et le centre-ville.

D'autre part, le projet intégrera la réfection des anciens bâtiments « Trémons » qui accueilleront en partie des ateliers professionnels pour les jeunes de l'I.M.E. de Cazala.

Ces ambitions seront traduites par le bureau d'études en plusieurs propositions et tranches d'aménagement qui iront jusqu'à la rénovation des allées Charles de Gaulle. Les différents scénarios seront présentés à l'été par le bureau d'étude. Les investissements de la commune et ses partenaires sur cet équipement faciliteront les mobilités du quotidien et amélioreront la qualité de nos espaces publics.

Les fonctions plébiscitées par les usagers d'un pôle



© Syndicat des Mobilités Nouvelle-Aquitaine



Réhabilitation du Pavillon nord

Les travaux de réhabilitation avancent bien au Pavillon nord. Le cloisonnement de l'entrée des appartements au rez-de-chaussée est terminé. Des mezzanines ont été posées dans les futurs appartements du premier étage. Le placoplâtre et les encadrements de fenêtre ont déjà été installés. Au deuxième étage, les ouvriers finissent de passer les réseaux d'eau et d'électricité, après avoir posé les panneaux coupe-feu. Par ailleurs, la mise en place des réseaux d'évacuation d'eau et d'air climatisé a bien avancé sur les deux étages. AGUR a terminé l'installation de l'arrivée d'eau potable et le raccordement au réseau d'assainissement. Le local pour la climatisation centrale est également achevé. Le jointoiement des murs de brique est en cours de réalisation. Les trois commerces du rez-de-chaussée seront livrés fin juin et les nouveaux logements en fin d'année.



Restructuration de la Cité scolaire Stendhal

La Région Nouvelle Aquitaine a démarré en 2020 une opération de restructuration de la Cité scolaire Stendhal. Les travaux ont été divisés en 2 phases. Une première phase d'extension de la cité scolaire a été menée à terme avec la création d'un nouveau bâtiment au niveau du parvis rue Hoche. La seconde phase consiste en la restructuration du château et l'isolation complète de l'enveloppe du bâtiment. Celle-ci a débuté en octobre 2022 et devrait se poursuivre jusqu'en décembre 2023. Le château comporte quatre étages, dont chacun représente une surface d'environ 1000 m². Le rez-de-chaussée et le premier étage sont destinés à l'externat, autrement dit aux salles de classe et au centre de documentation et d'information, tandis que les deux étages du haut abriteront l'internat, pour une capacité d'accueil d'environ 110 élèves. Dans le cadre de ces travaux, la région Nouvelle-Aquitaine favorise les matériaux bio-sourcés, de manière à limiter l'empreinte environnementale. De plus, l'isolation des murs intérieurs est réalisée avec un mélange de chaux et de chanvre.



Sécurisation de l'accès au chemin du Lot

Pour lutter contre les incivilités répétées au bord du Lot, la municipalité a installé une barrière destinée à empêcher l'accès au chemin. Placée à proximité du croisement entre la rue Roger Latournerie et le ruisseau du Fromadan, cette installation a pour vocation de prévenir le dépôt de déchets sauvages et ainsi préserver la quiétude de nos espaces naturels.

Changement des canalisations d'eau potable

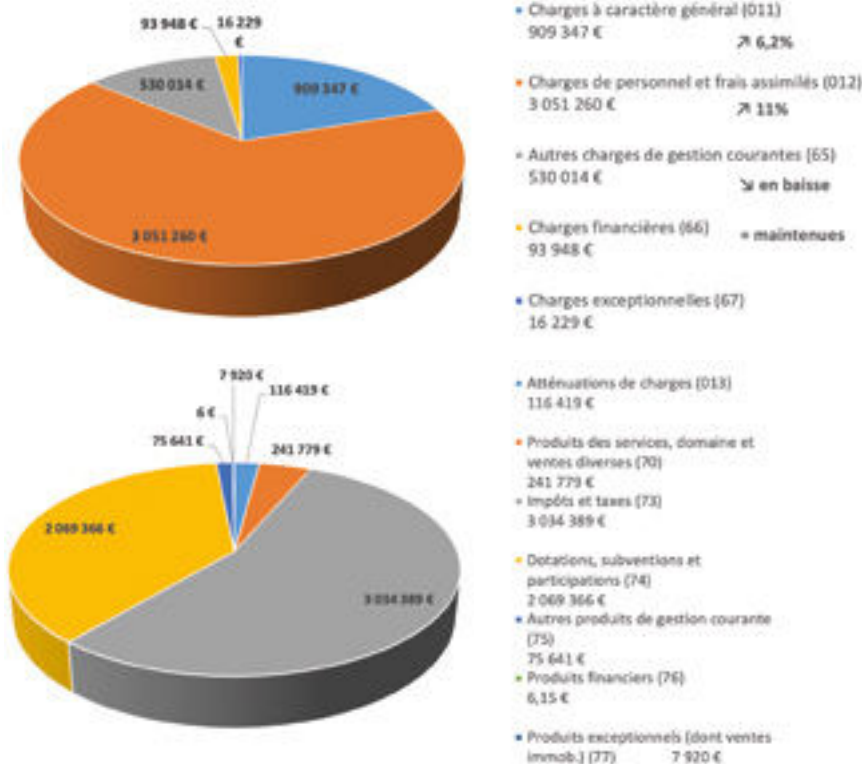
La restitution du chantier de remplacement des canalisations d'eau potable s'est tenue le lundi 3 avril, en présence du Maire, du Directeur général des services d'Eau 47, d'AGUR, de SOGEA et de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. Des habitants du quartier de Saint-Côme avaient signalé un problème de qualité de l'eau résultant de la vétusté du réseau. La mairie s'est rapprochée d'Eau 47, prestataire du réseau d'eau potable, qui a engagé des travaux de remplacement des tuyaux. Merci aux équipes d'Eau 47, d'AGUR, de SOGEA et à la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas pour le suivi et la réalisation de ce chantier important pour la qualité de vie de nos administrés.



Nettoyage du chemin des Cloutasses

Les services de la Communauté de Communes sont intervenus pour procéder au nettoyage et au reprofilage du chemin des Cloutasses qui relie la route de Galapian à celle de Lagarrigue. En cas de fortes intempéries, la terre glissait vers la route en contrebas, ce qui endommageait le chemin. Le fossé a également été curé afin de permettre aux eaux de pluie de s'écouler. Merci à eux pour leur intervention.

fonctionnement



DÉPENSES
réelles de
FONCTIONNEMENT

4 600 798 €

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse en raison de la hausse du coût de l'énergie, notamment de l'électricité, du gaz, du carburant et des denrées alimentaires. Les recettes de fonctionnement progressent suite à l'augmentation de la fréquentation du service enfance, des subventions et dotations de l'Etat.

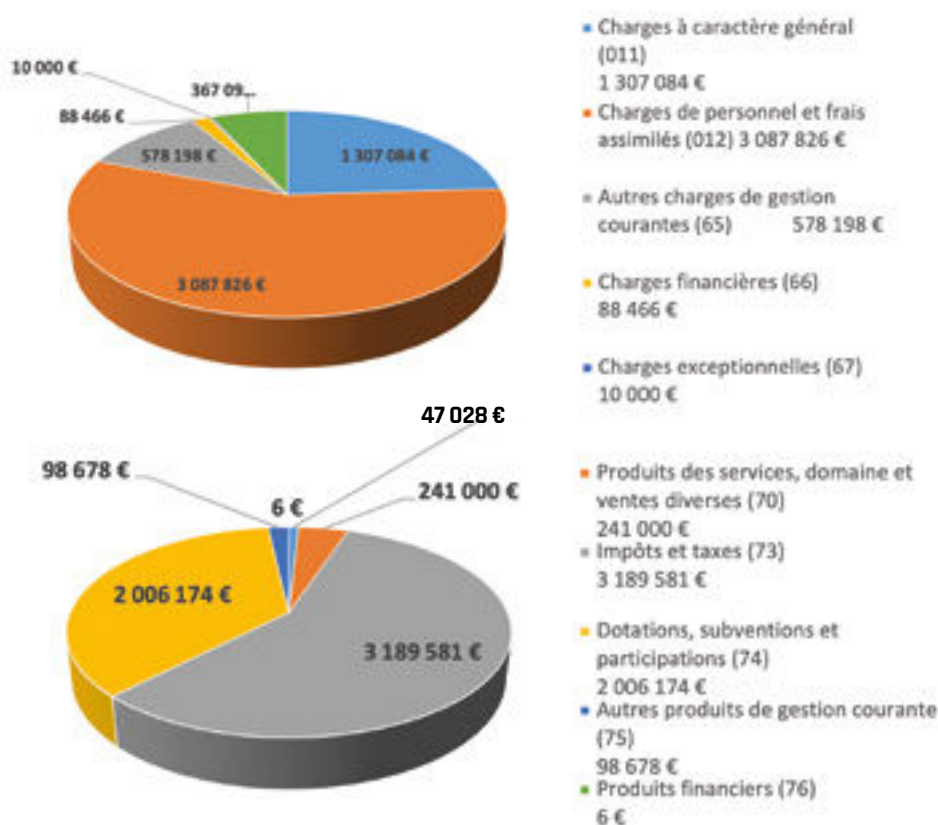
RECETTES
réelles de
FONCTIONNEMENT

5 545 521 €

Comme chaque année, les élus se sont retrouvés en conseil municipal pour voter le budget de la commune. Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travail duquel se définit la feuille de route des actions qui vont être menées par la municipalité pour l'année 2023. Cet exercice compliqué pour toutes les communes s'est complexifié avec l'inflation record subit par notre pays. Toutes ces augmentations pèsent lourdement sur les dépenses de fonctionnement. La volonté municipale est de pouvoir absorber ces hausses de charge sans augmenter les impôts des aiguiillonais qui subissent également à titre privé toutes ces augmentations. Les charges de personnel ont également été stabilisées mais l'augmentation du point d'indice voté au niveau national et qui s'impose à nous impacte automatiquement cette dépense. Concernant les investissements, l'année 2022 aura été l'année de préparation des investissements à venir. Pour 2023, une augmentation importante

Budget Prévi

fonctionnement



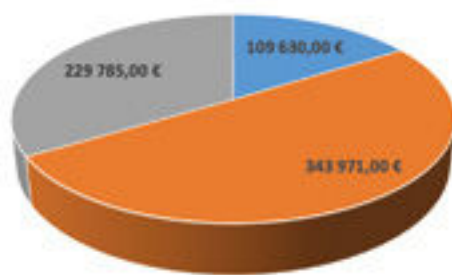
DÉPENSES
réelles de
FONCTIONNEMENT

5 438 667 €

**Excédent de
fonctionnement :**
2 936 190 €

RECETTES
réelles de
FONCTIONNEMENT

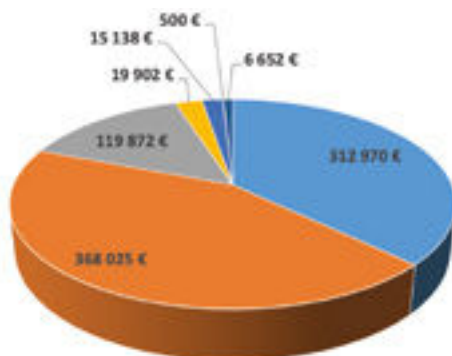
5 582 467 €



• TOTAL INVESTISSEMENTS PROJETS
109 630 €

• TOTAL INVESTISSEMENTS COURANTS
343 971 €

• TOTAL FINANCIER
229 785 €



• Affectation résultat N-1
312 970 €

• Dotations, fonds divers et réserves
368 025

• Subventions investissements Projet
119 871,58

• Subventions investissements Courants
19 902 €

• Emprunts nouveaux (régul)
15 138 €

• Dépôts et cautionnements
500 €

DÉPENSES réelles d'INVESTISSEMENT	683 775 €
--	------------------

Les dépenses d'investissement sont en nettes baisses du fait du report des travaux. Les recettes d'investissements sont très faibles du fait des travaux qui n'ont pas débuté en 2022.

RECETTES réelles d'INVESTISSEMENT	843 059 €
--	------------------

du budget sera réservée aux investissements. Les gros travaux en cours ou à venir concernent particulièrement les travaux de réhabilitation du Pavillon nord du Château. Nous prévoyons également la rénovation de la place Espiau, de la rue Hoche et de la rue des Zephirs. L'étude de rénovation et d'extension du cinéma est achevée et le lancement de la consultation pour le recrutement d'un architecte est en cours. Il est également important de maintenir notre patrimoine en état et de pouvoir équiper nos services de véhicules et d'outillage de qualité que vous trouverez dans l'investissement courant. En effet, plusieurs bâtiments n'ont pas subi de gros entretien ou de travaux de réfection depuis de nombreuses années. Les pannes et le coût de réparation du matériel pèsent sur le budget de la collectivité, il est donc prévu un renouvellement progressif sur plusieurs années.



• Immobilisations incorporelles (20)
492 €

• * Investissements courants (21)
1 428 413 €

• * Investissements projets (opérations)
2 386 925 €

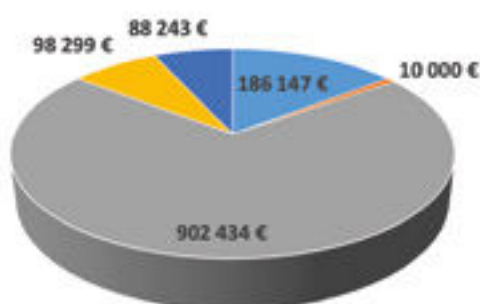
• * Investissements Etudes
82 990 €

• Dotations, fonds divers et réserves
56 259 €

• Emprunts et dettes assimilés
196 930 €

• Dépenses imprévues
100 000 €

DÉPENSES réelles d'INVESTISSEMENT	4 252 009 €
--	--------------------



• FCTVA (10)
186 147 €

• Taxes aménagement (10)
10 000 €

• Subventions d'investissement projets (13)
902 434 €

• Subventions d'investissement Etudes (13)
98 299 €

RECETTES réelles d'INVESTISSEMENT	1 285 123 €
--	--------------------

Lancement du nouveau site internet

Le site internet de la Ville d'Aiguillon fait peau neuve ! La commune s'est engagée dans une démarche de modernisation de ses outils et a entrepris une refonte intégrale de son site internet, de manière à faciliter la navigation des internautes. Dynamique et interactif, le nouveau site constituera une base de données complète et pratique sur la ville, son histoire, son patrimoine, ses atouts, actualités et projets, mais permettra également la prise de rendez-vous en ligne. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours ! Rendez-vous sur www.ville-aiguillon.fr



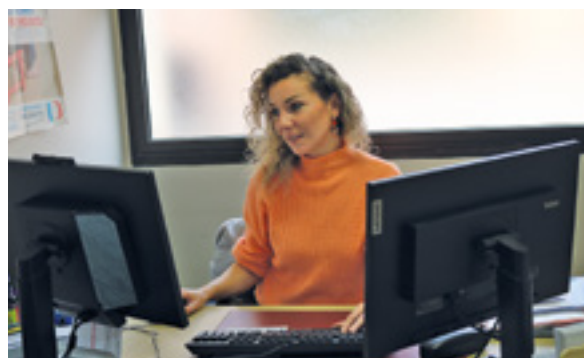
Acquisition d'un camion polybenne

Notre ancien camion ne correspondant plus aux besoins de la commune, il a été vendu d'occasion. En remplacement de celui-ci, la Ville d'Aiguillon a fait l'acquisition d'un nouveau camion polybenne qui est utilisé par les agents des services techniques pour le transport de matériel lourd et encombrant. Il sera prochainement floqué aux couleurs de la ville.



Permanence hebdomadaire de AGUR au CCAS

AGUR a pris ses quartiers au Centre Communal d'Action Sociale. Leur bureau est ouvert tous les vendredis, de 09h00 à 12h00, pour répondre à vos questions et vous offrir un accompagnement personnalisé. N'hésitez pas à aller les voir. Téléphone : 09 69 39 40 00 / Mail : service.client@agur.fr



L'Amour est dans le pré à Aiguillon

Les caméras de « L'Amour est dans le Pré » ont embarqué sur le marché d'Aiguillon le temps d'une matinée pour suivre Christine, candidate de l'émission, et son prétendant. La présence remarquée de l'équipe de tournage n'a pas manqué d'amuser les commerçants et les passants. La diffusion de l'émission est prévue courant de l'été 2023.



Règlementation du stationnement

Le stationnement du parking qui jouxte l'Espace Jeunes est maintenant règlementé, afin de résoudre les problématiques relatives à l'encombrement de la rue de Verdun aux heures d'affluence. Cette nouvelle mesure a pour objectif de désengorger durablement la rue et de faciliter l'accès à l'école Marcel Pagnol. Ces places sont dorénavant réservées aux enseignants de 8h00 à 17h00, hors week-ends et vacances scolaires, à leur grande satisfaction.



Réouverture de la piscine et de la plage

Les maillots de bain et la crème solaire feront leur grand retour à l'arrivée de la saison estivale ! Bonne nouvelle pour les nageurs, la piscine municipale et la plage seront ouvertes du 1er juillet au 31 août. La piscine accueillera le public du mardi au dimanche, de 10h30 à 18h30. Petits et grands pourront également profiter de la baignade surveillée à la plage du lundi au dimanche, de 13h00 à 20h00.



Passage au LED de l'éclairage public

La Ville d'Aiguillon a lancé, en partenariat avec Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, un grand programme de rénovation de son éclairage public. Ainsi, ce sont près de 400 ampoules très énergivores qui sont changées en LED, afin de faire bénéficier la commune d'économies d'énergie importantes. L'entreprise Copland est en charge de cette opération importante qui permettra à la commune de faire de réelles économies.

Extinction de l'éclairage public

Depuis le 22 février 2023, les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre de la commune d'Aiguillon sont modifiées de façon permanente. L'éclairage public est désormais éteint tous les jours de 23h00 à 05h00 sur l'ensemble de la commune, à l'exception de certaines rues où il est soit maintenu, soit abaissé à 50% du flux. Cette nouvelle réglementation a pour objectif de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité.

Ce sont au total plus de 50 000 € d'économies que va réaliser la ville avec ces deux opérations.

Course solidaire de la Cité scolaire Stendhal

La course solidaire des élèves de la Cité Stendhal s'est tenue le mercredi 7 avril. Cette journée était placée sous le signe de la solidarité. L'ensemble de la cité scolaire s'est mobilisée pour organiser cet événement sur la base du volontariat, que ce soient les élèves, les enseignants ou le personnel de l'établissement. Parmi eux, se sont particulièrement investis Anne-Laure Burrell, professeure d'EPS, Aurélie Dubois, professeure de physique-chimie, ainsi que Aude Delpeyrou, professeure de bio-physio pathologie humaine et Nicolas Dubois, professeur de SVT.

Le top départ de la course a été lancé à 8h30 au Stade Louis Jamet, en présence du Maire d'Aiguillon. En amont, les élèves étaient allés démarcher des sponsors qui leur avaient promis une certaine somme pour chaque tour parcouru. Deux associations bénéficieront des dons collectés : Alliance Terres d'Ecole et Futures infirmières en terre malgache.

L'après-midi, différents ateliers en demis-groupes sur les thèmes du développement durable et de la santé ont été proposés aux collégiens dans la cour et les salles de classe. Les élèves de CM1 et CM2 des écoles primaires d'Aiguillon et de Lacépède ont également participé à ces activités dans le cadre de la liaison école-collège. Les différents ateliers ont été imaginés par les professeurs, le personnel de l'établissement, mais aussi par les élèves de terminale spécialité SVT et les élèves de BTS Économie sociale et familiale.



5 ASTUCES POUR LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

1 DRESSER UNE LISTE DE COURSES

en fonction des stocks (réfrigérateur, placards,...) et des besoins.

1



3 BIEN CONSERVER LES ALIMENTS

en rangeant sur le devant des étagères du réfrigérateur ou des placards les produits à consommer rapidement.

3



2 ACHETER JUSTE CE QU'IL FAUT

en étant attentif aux dates de péremption.

2



4 CUISINER LES JUSTES QUANTITÉS

en suivant les dosages indiqués sur les emballages ou les recettes.

4



5 CUISINER EN PRIORITÉ LES RESTES DE REPAS, LES ALIMENTS ENTAMÉS OU BIENTÔT PÉRIMÉS

5



URGENCE

QUI APPELER ?



 112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24. 	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.
 3117 Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	 39 19 Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.	 119 Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.
31 117 Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	 115 Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.	 116 000 Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.

Formation aux gestes de premiers secours

Le 23 mars dernier, les agents de la Ville d'Aiguillon ont suivi une formation aux gestes de premiers secours. Vingt-deux agents de la collectivité étaient présents. Cette formation était animée par le Lieutenant Roger Martin et le Lieutenant Jean Lebras du SDIS 47 de Foulayronnes, dans le cadre des conventions de disponibilité. Merci à eux !



© SDIS 47



Félicitations à nos diplômées

Dans le cadre de la professionnalisation de ses agents, la commune d'Aiguillon a lancé et finance un plan de formation global. A ce titre, Madame Marina RUBIO, Directrice de l'ALSH et des accueils périscolaires de la commune recrutée en 2021 vient de valider son BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions de direction), c'est une excellente nouvelle pour elle, son équipe et la municipalité.

Elle poursuit son parcours professionnel en préparant, actuellement dans le cadre d'une VAE avec l'IFAC, le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) qui est un diplôme d'État de niveau 4, délivré par

le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement, et aux sports.

En octobre dernier, déjà, 3 animatrices Angèle Lopes, Vanessa Lagavardan, Aziza Aïssaoui ont, elles aussi, validé leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) avec brio, avec une formation délivrée par l'association départementale des « Francas de Lot-et-Garonne », qui s'est déroulée dans l'enceinte de l'école élémentaire Marcel Pagnol.

C'est un effort financier réalisé par la commune qui est aujourd'hui largement récompensé !

Bienvenue ...



Benjamin VEDRENNE
Responsable
adjoint des
services
techniques



Guillaume DEPELCHIN
Chef de projet
« Revitalisation
centre bourg »



Stéphane BOBIN
Second de
cuisine à la
restauration
scolaire

Natif de Marmande, Benjamin a vécu une trentaine d'années en région bordelaise, avant de s'installer récemment dans le Lot-et-Garonne. Diplômé d'une formation dans le domaine de l'aménagement paysager, il a rejoint la fonction publique territoriale en 2003. Il a notamment travaillé pendant 14 ans au sein de la Commune du Teich, où il a été promu Responsable adjoint des services techniques en 2015. Benjamin a été recruté à ce même poste par la Ville d'Aiguillon le 1^{er} avril 2023.

Originaire du Gers, Guillaume a obtenu son master en urbanisme et aménagement en 2018. Il a ensuite travaillé pendant 5 ans dans un cabinet de conseil en développement territorial, à Paris puis à Toulouse. Il occupe le poste de chef de projet revitalisation à la Ville d'Aiguillon depuis le 1^{er} avril 2023 pour coordonner le projet ambitieux de redynamisation du centre bourg.

Originaire d'Agen, Stéphane a suivi une formation en hôtellerie-restauration. D'abord militaire au 17^{ème} régiment du génie parachutiste de Montauban, il a ensuite occupé un emploi de cuisinier à la base sportive de Temple-sur-Lot. Il a rejoint la Ville d'Aiguillon en avril 2021 au poste de second de cuisine à la restauration scolaire et a été titularisé le 1^{er} avril 2023.



Après de longues années passées à la tête du Centre d'Animation Municipal, Jacky Langlais a fait valoir ses droits à la retraite. Son départ est également celui de Suzy Badimon, Présidente de l'association depuis une dizaine d'années. Le parcours de Jacky à ce poste d'animateur culturel a connu de grands bouleversements et une nécessaire adaptation au fil du temps. D'abord embauché pour travailler avec les jeunes, l'ouverture de la salle Théophile de Viau a changé la donne. Il fallait alors proposer une programmation de spectacles vivants. On se souvient des nombreuses prestations des Baladins en Agenais, des concerts prestigieux tels que celui de l'orchestre National de Bordeaux Aquitaine, le cirque national de Cuba, l'orchestre Baroque de Montauban, mais aussi des spectacles plus légers comme la venue d'Yves Lecoq ou des Bodin's. Le CAM a organisé quinze Festivals Internationaux de l'Aquarelle et des Carnets de voyage, ainsi que la journée Sketchcrawl qui a toujours été une réussite. La chaleur de l'accueil, l'hébergement des artistes et la gratuité des entrées ont fait son succès, de même que la mobilisation indéfectible de nombreux bénévoles. Tout au long de sa présidence, Suzy a veillé à proposer chaque année du théâtre, des expositions de peinture, des conférences, des voyages dans de très beaux jardins et des spectacles destinés aux scolaires.

Nous tenons à remercier Suzy et Jacky pour leur investissement sans faille au sein du CAM pendant ces nombreuses années. Faute de bénévole repreneur, le CAM a malheureusement été dissout. Les locaux du CAM accueillent désormais l'Espace Jeunes qui est en plein développement.

Hommage...

à Vanessa Campoy Martinez

Christian Girardi, Maire d'Aiguillon, et l'ensemble de son Conseil Municipal se joignent à la douleur de la famille de Vanessa Campoy Martinez, décédée subitement le 10 mai 2023 à l'âge de 41 ans. Vanessa était issue d'une famille originaire d'Aiguillon et conseillère municipale depuis 2014. Elle était très impliquée dans la vie de la commune de par ses fonctions d'élue. Très appréciée par les personnes qui la connaissaient, tous se souviendront de sa profonde gentillesse et de sa joie de vivre communicative. Vanessa occupait un poste de comptable au sein du groupe Ambonati Menuiseries à Damazan depuis 21 ans, où elle était particulièrement estimée par ses collègues et sa hiérarchie. L'ensemble des élus et agents de la Mairie d'Aiguillon adresse ses plus sincères condoléances à son époux, son fils et à toute sa famille, et exprime sa plus grande sympathie dans cette douloureuse circonstance.



Mars bleu

Mars Bleu s'est tenu le 25 mars dernier pour sensibiliser le public sur le cancer colorectal. Dans ce contexte, une balade de motos était organisée par l'association « Les Meules du Moulin », au profit du Comité de cancérologie 47. Une cinquantaine de motos étaient au départ de Port-Sainte-Marie et ont fait une arrivée triomphale à Aiguillon sur les coups de midi.

Ce très beau parcours avait pour objectif de mettre la lumière sur une toute aussi belle cause. Le Comité de Cancérologie du Lot-et-Garonne était satisfait de cette matinée, d'autant que le beau temps était de la partie.



Foire de Printemps & Carnaval

Le Carnaval et la Foire de Printemps se sont déroulés le week-end des 18 et 19 mars, dans la joie et la bonne humeur. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes, enfants et associations qui ont participé à l'organisation et à la tenue de l'événement, notamment le Comité des Fêtes, grâce à qui ce week-end festif a été un véritable succès. Merci également aux visiteurs d'avoir animé les rues de la commune par leur présence et leur enthousiasme.



Inauguration du 1^{er} chantier jeunes

L'inauguration du premier chantier jeunes de l'année 2023 s'est tenue le vendredi 14 avril à la crèche municipale Pause Câlin. Ce premier chantier, consacré à l'aménagement de la petite forêt de la crèche, résulte d'une volonté de proposer aux jeunes enfants des coins d'apprentissage dédiés à la motricité, à l'imagination et à l'expression. Le chantier a ainsi abouti à la création d'un potager, afin d'encourager l'éveil des enfants à la nature à travers un espace de découverte sensorielle : observer le cycle des plantes, découvrir la saveur des fruits et légumes, développer la notion du «prendre soin». Un banc forestier, un passage en équilibre et un banc extérieur pour adultes ont également été installés. Nous remercions chaleureusement les 8 jeunes qui ont œuvré tout au long de ce chantier : Julie, Louna, Laure, Sofiane, Tasnim, Yasid, Imad et Marianna.

Prochains chantiers jeunes :

Du 11 au 21 juillet : embellissement salle d'activité de l'Espace Jeunes

Du 21 au 25 août : embellissement du lavoir de Saint Côme

Du 23 au 27 octobre : création d'une journée multisport pour l'ALSH d'Aiguillon

Dossier d'inscription disponible à l'Espace Jeunes :

06 62 38 08 48 / espacejeunes@ville-aiguillon.fr

Grand succès pour le Cinévoyageur 2023

Le festival des Rencontres Cinévoyageurs organisé par l'association du Cinéma Confluent s'est déroulé du 28 mars au 3 avril avec, pour la première fois cette année, l'intégration d'une exposition et vente autour du carnet de voyage.

Un ciné-concert, qui a fait l'unanimité, a inauguré ce festival. Tout au long de la semaine, des films tournés dans plusieurs pays ont ravi les spectateurs avec des mentions spéciales pour les 4 films accompagnés de réalisateurs et les 5 films en avant-première.

Les 12 carnettistes venus de toutes les régions de France, installés dans la salle des fêtes, ont également apprécié la riche programmation des films et ont découvert l'originalité du Cinéma Confluent, les fameuses auberges espagnoles, moments privilégiés d'échange et de convivialité.

Au total plus de 900 personnes ont vu au moins un film et visité l'exposition des carnets de voyage.

Toute l'équipe du cinéma, salariées et bénévoles, se félicite de ce succès et donne rendez-vous à toutes et tous en 2024 !

Journée petite enfance

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, le Relai Petite Enfance de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a organisé une Journée petite enfance à Aiguillon le 25 mars dernier. Au programme : une ludothèque de rue proposée par la Brigade d'Animations Ludiques (BAL), un café-débat, un atelier pains et pizzas avec l'association Vivre Mieux Ensemble et des ateliers professionnels. La journée s'est conclue au cinéma Confluent par le spectacle « L'étrange vie de Matt Lalucarne » par la Compagnie de l'Escalier qui Monte. L'action a été menée en partenariat avec la commune, les différents intervenants et tous les partenaires du territoire. Près de 150 personnes y ont participé.

es de l'année



Mon incroyable territoire

La Ville d'Aiguillon et la Communauté de Communes participent à « Mon Incroyable Territoire », organisé par le Syndicat Mixte de la Vallée du Lot. Il s'agit d'un cycle itinérant d'événements prenant la forme de concours de projets, appelés « marathons créatifs ». Ceux-ci s'adressent aux porteurs de projet qui se posent des questions sur leur lancement, quels que soit le stade d'avancée de la réflexion, la zone géographique d'habitation ou le style d'activité. L'objectif de ce concours est d'installer durablement des entrepreneurs sur la Vallée du Lot.

Cinq thématiques seront mises à l'honneur : le commerce, l'agriculture et alimentation, le tourisme, la culture, arts et patrimoine, le bien-être et bien vivre sur le territoire. **Aiguillon accueillera en novembre 2023 le marathon tourisme.**

Vous souhaitez donner de votre temps pour accompagner les porteurs de projet le jour de l'évènement ? Vous avez-vous-même un projet dans l'une des cinq thématiques ? Contactez Charlotte Rousseau au 05 53 88 33 98 / smauot.rousseau@orange.fr.

Pour comprendre les habitudes des habitants de la Vallée du Lot, nous vous invitons également à répondre à une enquête de consommation. Rendez-vous sur le site internet du SMAUOT ou flashez ce QR Code.



@ Cinéma Confluent

Cérémonies d'Hommage aux centenaires



Le Maire d'Aiguillon et Michèle Beuton, élue en charge du Cadre de Vie, ont rendu visite à Madame Camani et à Madame Molinari, toutes deux fraîchement centenaires, pour les féliciter et leur remettre un bouquet de fleurs. Chacun a pu profiter d'un temps d'échange privilégié avec nos aînés, le tout avec des sourires et beaucoup de bienveillance.



@ Communauté de Communes

Agenda

Juin

Dimanche 18 juin

Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940

Monument aux Morts, 11h45

Mercredi 21 juin

Fête de la musique - Place du 14 Juillet

23, 24 et 25 juin

Gala de danse « Danse en Aiguillon » Salle Théophile de Viau

Juillet

Vendredi 14 juillet

Cérémonie commémorative de la Fête Nationale

Monument aux Morts, 11h30

Samedi 15 juillet

Feu d'artifice - Stade Louis Jamet, 23h00

Du 13 juillet au 24 août

Marchés Gourmands - Tous les jeudis soirs,
de 19h00 à 23h00 - Place du 14 Juillet

Août

Dimanche 20 août

Cérémonie commémorative de la libération d'Aiguillon

Stèle Ramus Durrieu, 11h15

Septembre

Samedi 2 septembre

Accueil des nouveaux arrivants - Marie d'Aiguillon, 11h00

Forum des sports - organisé par le SCA Général - Stade Louis
Jamet, à partir de 14h00

Dimanche 3 septembre

Randonnée « Les défoulés du Confluent », organisée par le SCA
Général - Place du 14 Juillet, départ à 8h00

Octobre

Du 2 au 9 octobre

Semaine Bleue, organisée par le CCAS d'Aiguillon

Samedi 21 octobre

Octobre Rose, organisée par la Mairie d'Aiguillon avec le Comité
de Cancérologie 47 - Place du 14 Juillet

Novembre

Samedi 11 novembre

Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 -
Monument aux Morts, 11h30

Décembre

Samedi 2 décembre

Lancements des illuminations de Noël - Pl. du 14 Juillet, 18h

2 et 3 décembre

Marché de Noël - Place du 14 Juillet

Mardi 5 décembre

**Cérémonie commémorative de la Journée Nationale de la Guerre
d'Algérie** - Monument aux Morts, 11h30

EXPRESSION LIBRE

Unis pour Aiguillon

Aiguillonaises, Aiguillonais... 2022 est achevée !

Nous avons enfin réalisé une année pleine de direction et de gestion de notre belle commune, trop longtemps négligée et condamnée à l'immobilisme.

Notre reprise en main de la gestion de la commune, notre retour aux responsabilités au sein de la communauté des communes ont nécessité quelques mois, sans parler des conséquences administratives et autres engagements perdus comme la compétence mobilité.

Notre tâche est immense mais on ne va pas s'en plaindre. Notre équipe travaille, tous les adjoints et conseillers délégués sont tous les jours sur le pont.

Dès 2021, nous avons réalisé les projets de goudronnage des places des cités et du parking du Stade Louis Jamet qui étaient de véritables champs de mine.

De nombreux projets sont en cours :

Les travaux de l'aile nord du château sont bien avancés, la nouvelle boulangerie ouvrira fin juin. l'installation d'une épicerie au centre-ville est en cours, nous avons acheté à cet effet l'ancien Crédit Agricole.

Le projet de revitalisation du centre-bourg avance bien mais doit respecter le temps administratif et réglementaire. Deux priorités ressortent : le retour des commerces en centre-ville et la mise en place d'un vaste programme de restauration de l'habitat dégradé. Le ZAN (zéro artificialisation nette) nous incite à accélérer les projets. Pour structurer et programmer tout cela un « plan-guide » est en cours de rédaction, « Aiguillon 2035 ».

Le réaménagement de l'espace « cinéma » est en route, il est prévu la rénovation de la salle existante qui gardera sa vocation à accueillir du spectacle vivant, une salle plus petite et un espace de convivialité.

Ensemble pour l'avenir d'Aiguillon

Depuis mars 2020, nous sommes 5 conseillers élus de l'opposition au sein du conseil municipal qui est composé de 27 personnes. Nous avons plusieurs rôles :

- assister aux différentes commissions et aux conseils municipaux afin de représenter les intérêts de nos électeurs, en défendant leurs préoccupations et leurs droits :

Nous pourrions exprimer nos points de vue lors des commissions, il y en a peu ou pas. Le conseil municipal ? L'expression et le débat y sont difficiles, les attaques permanentes et la bienséance souvent mise à mal.

- surveiller les finances de la ville en s'assurant que l'argent public est utilisé de manière responsable, en dénonçant les gaspillages et les dépenses excessives.

Le budget de 2023 montre un dérapage des finances liées à la gestion du personnel. Il y a eu une augmentation de plus de 10 % en 2022 et aucune rectification pour 2023 ; une augmentation des indemnités des élus de plus de 8000 € et la suppression de subventions à certaines associations.

Par ailleurs, nous constatons beaucoup de mouvements parmi le personnel communal : le policier municipal nous quitte, la gestionnaire des ressources humaines ayant pris ses fonctions récemment quitte Aiguillon également...

Pourquoi y-a-t-il autant de mouvement de personnel à la mairie ?

Autant d'arrêts de travail ? Des problèmes de management ?

La mairie achète le bâtiment de l'INSTEP, pas de projet à ce jour, aucun investissement prévu pour 2023.

Le plus inquiétant avec ce dérapage budgétaire c'est la très faible capacité à l'autofinancement qui va en découler : tout nouveau projet ne pourra être financé que par l'emprunt !

Le projet d'écriture de maison de santé est en cours, il va être porté par les professionnels de santé de la commune.

Le pôle d'échange multimodal est à l'étude. Situé sur le site de la gare il offrira un vaste espace de stationnement mais surtout la possibilité de passer facilement d'un mode de déplacement à un autre : train/voiture/vélo/piéton et sans doute une navette de transport collectif. La Communauté des Communes est partie-prenante dans l'élaboration du projet. Plus on avance dans ce projet, plus il prend de l'importance, il met en évidence les atouts indéniables de notre commune : une gare, l'autoroute à 6km, la scolarisation d'élèves de la crèche jusqu'aux classes de BTS, tous les services que peut offrir une commune de taille moyenne. Cette opération d'envergure va relier notre commune aux zones d'activités de Damazan. En effet, il est indispensable de lier le pôle économique au lieu de vie aiguiillonais par des transports fréquents au quotidien.

La place Espiau va être aménagée, ainsi que les rues Hoche et Zéphirs. Les travaux débiteront lorsque la cité scolaire aura achevé son chantier vers la fin de cette année.

N'oublions pas la plage qui a séduit bon nombre de visiteurs et de candidats à la baignade l'an passé.

Nous portons à la réflexion un projet touristique, cela commence par une opération « Marathon » proposé par le SMAVLOT. Notre commune a été retenue pour animer le volet Tourisme. Nous réfléchissons à l'élaboration d'un projet de réaménagement du camping et des gîtes situés au bord du Lot.

Au sein de la communauté des communes nous sommes impliqués par le vaste projet de PLU Intercommunal à 29. Cette opération d'envergure comprend diverses actions en cours dont un « plan paysage »

- informer des décisions prises par la majorité, celles que vous ne retrouverez pas sur le site de la ville ou sur le journal municipal. Nous observons des faits répétés de transformations du tissu existant :

Le CAM n'est plus, terminé le festival des Aquarelles porté depuis si longtemps par des bénévoles investis et un directeur qui aura relevé bien des défis pour imposer ce festival d'une grande qualité parmi les plus reconnus,

L'association des parents d'élèves de Marcel Pagnol n'est plus, les parents ont tous démissionné face aux difficultés rencontrées avec la mairie.

Les associations caritatives sont malvenues, elles ont été priées de partir (comme les « Restos du cœur ») ou leur subvention est réduite à quasiment rien.

Enfin rappelons que le SCA est toujours dirigé par la première adjointe, alors qu'elle avait dit qu'elle en démissionnerait : on ne peut être juge et partie, voter les subventions d'un côté et les répartir de l'autre en tant que présidente.

A mi-mandat nous nous interrogeons sur les fabuleuses promesses qui ne seront pas tenues, vous aurez tous en mémoire « la plaine des sports » au stade Louis Jamet (les plans étaient quasiment « prêts »), la piscine couverte, le palais des congrès et tant d'autres...

Nous poursuivrons notre mandat malgré ces tempêtes et vous relaterons par tous les moyens à notre disposition le contenu des décisions prises afin que vous puissiez être conscients de la dérive que nous redoutons.

Le groupe Ensemble pour l'avenir d'Aiguillon, groupe d'opposition

Dans chaque commune sera étudiée et revue les zones constructibles. Nos adversaires vindicatifs nous reprochent de ne rien faire. Eux en 2 mandats n'ont réalisé aucune construction, il se sont intéressés à la maison de santé au moment des élections laissant les médecins se débrouiller seuls.

Quant aux réalisations, la salle des fêtes n'est pas aux normes, après enquête auprès des services de la préfecture, les travaux considérés comme achevés par le maire ne l'étaient pas du côté de l'architecte, pourtant les travaux ont été payés en totalité. Résultat ; la salle n'est pas aux normes faute de travaux non achevés.

Les travaux d'aménagement de la rue Thiers prévus jusqu'au café des sports ont été réalisés à moitié.

Soyez assurés que notre équipe continue de travailler à la réalisation de son programme municipal comme nous nous y étions engagés.

La liste Unis pour Aiguillon

Aiguillon Citoyenne, Écologiste et Solidaire

Toujours rien à l'horizon...

Bien loin des déclarations fracassantes lorsqu'il était dans l'opposition, le maire et son équipe municipale font le constat amer qu'il faudra au moins trois mandats, soit jusqu'en 2038, où l'on pourra voir des changements à Aiguillon.

Pourtant, le maire n'était pas avare de reproches à l'ancienne municipalité, faisant l'inventaire des divers dysfonctionnements.

Le temps des promesses et des annonces tonitruantes est passé. La dure réalité s'impose à cette nouvelle équipe qui est bien incapable de réaliser ce qu'elle annonçait :

- Construction d'une piscine couverte
- Réhabilitation du gymnase pour les entraînements
- Construction d'un nouveau gymnase de « 1000 places »
- Construction de deux terrains de PADEL
- Aménagement dans le bâtiment photovoltaïque d'espace pour la boxe, stade de foot synthétique, la danse et la gymnastique douce...
- Réhabilitation des anciens gîtes
- Centre de congrès sur la friche de la C.I.C.B
- Trois salles de cinéma
- La culture avec la fin du Centre d'Animation Municipal, et ce qu'il portait dans le domaine des arts, des expositions, des concerts, du festival de l'aquarelle...

On ne connaît toujours pas le projet culturel de la municipalité.

Et tout cela s'en met en péril les finances de la commune était-il écrit. A part du bla bla et de l'enfumage électoral, les Aiguiillonais-es vont se rendre compte de la supercherie et de l'incapacité de la municipalité à mettre en place toutes ces belles promesses.

Pour le moment, Christian Girardi en est encore au stade de la réflexion à part s'accaparer les travaux réalisés par les autres : l'EHPAD, le Lycée, le Château, les Places... il bien incapable à mi-mandat d'avoir le commencement d'un bilan où de projets positifs.

Il faut recruter dit le maire, « nous allons d'abord porter à trois le nombre de policiers municipaux », alors qu'on manque cruellement de médecins.

Avant de vouloir tout changer à Aiguillon, il faut s'atteler aux urgences qui sont complètement passées sous silence, notamment une Maison où un Centre de santé pluridisciplinaire, ça urge maintenant.

La réfection et la sécurisation de la voirie et des trottoirs, un lieu de rencontres pour tous, soutien aux associations, notamment humanitaires, des conseils de quartier, les conseils municipaux retransmis, une gestion participative et transparente associant la population, les personnels, des référendums d'initiative citoyenne, continuer l'investissement dans les projets d'énergie renouvelable, soutenir la transition agricole vers le zéro pesticide, engager de réels moyens pour la propreté des rues ...

Youssef SADIR, Pour la liste Aiguillon Citoyenne, Écologiste et Solidaire



Marchés Gourmands

Du
13/07
au
24/08

Tous les jeudis soirs
Place du 14 Juillet
19h00 – 23h00

Save the date !

Marchés gourmands

Programmation musicale

13 JUILLET **TERRY AND SUSSIE**

20 JUILLET **MICK FONTAINE**

27 JUILLET **80'S COVER CLUB**

03 AOÛT **DUO CECCO**

10 AOÛT **NOVAL MUSIC**

17 AOÛT **G-PARMA**

24 AOÛT **HISTOIRE D'A**

Feux d'artifice

15 JUILLET **Stade Louis Jamet - 23h**
Animation musicale et restauration sur place